



Méandres encaissés de l'Ourthe supérieure¹

Méandres encaissés de la Semois²



	1	2
Superficie totale de l'aire (ha)^A	6 756	10 340
Superficie agricole (ha)	694	1 790
Terres arables / Prairies (%)	26 / 74	35 / 65
Superficie forestière (ha)	5 109	6 833
Peuplements feuillus / résineux / mixtes (%) ^B	31 / 67 / 2	65 / 33 / 2
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	192	297
Autres occupations du sol (ha)	761	1 420
Nombre d'habitants^C	2 618	5 377

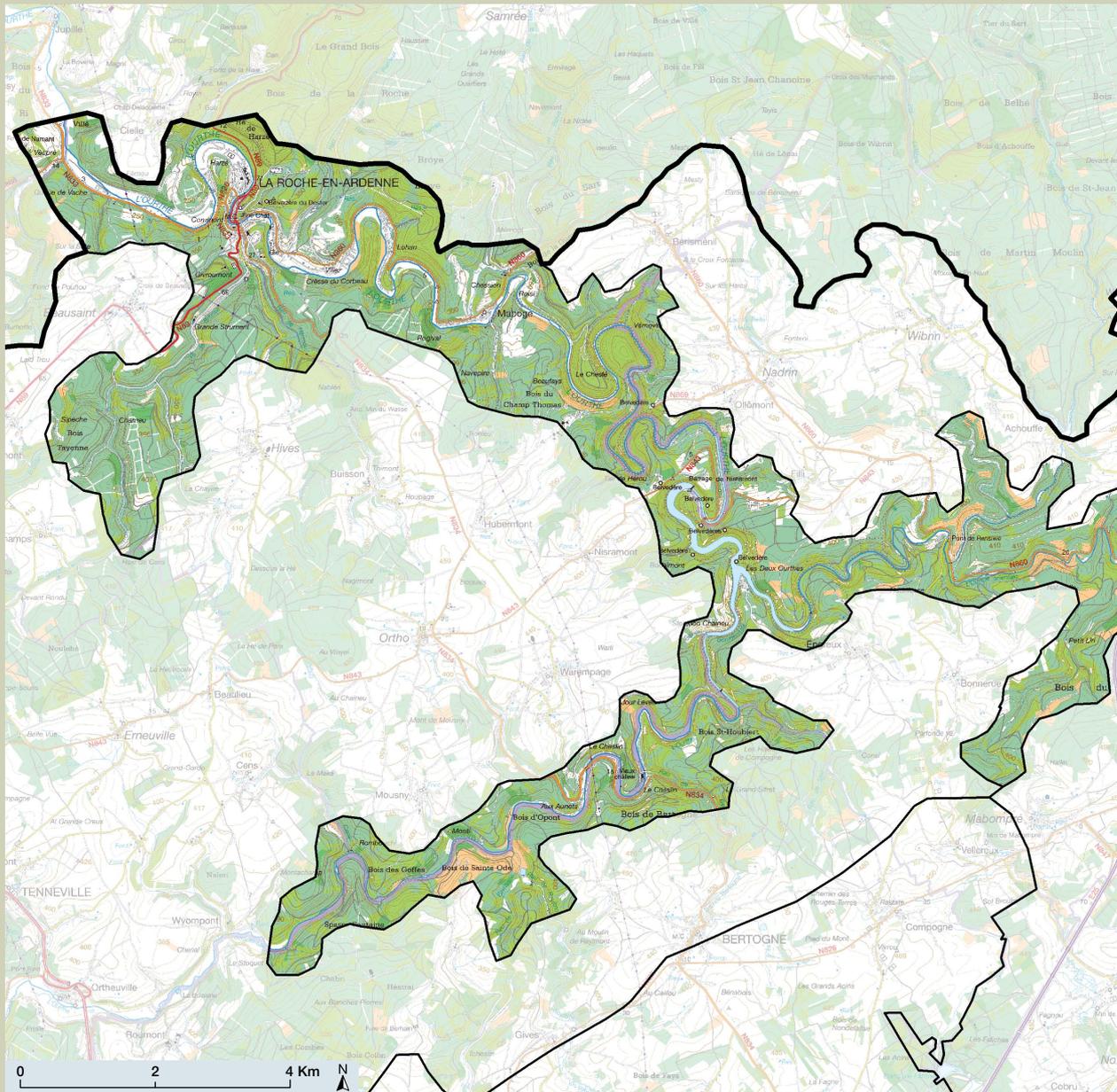
^A D'après la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

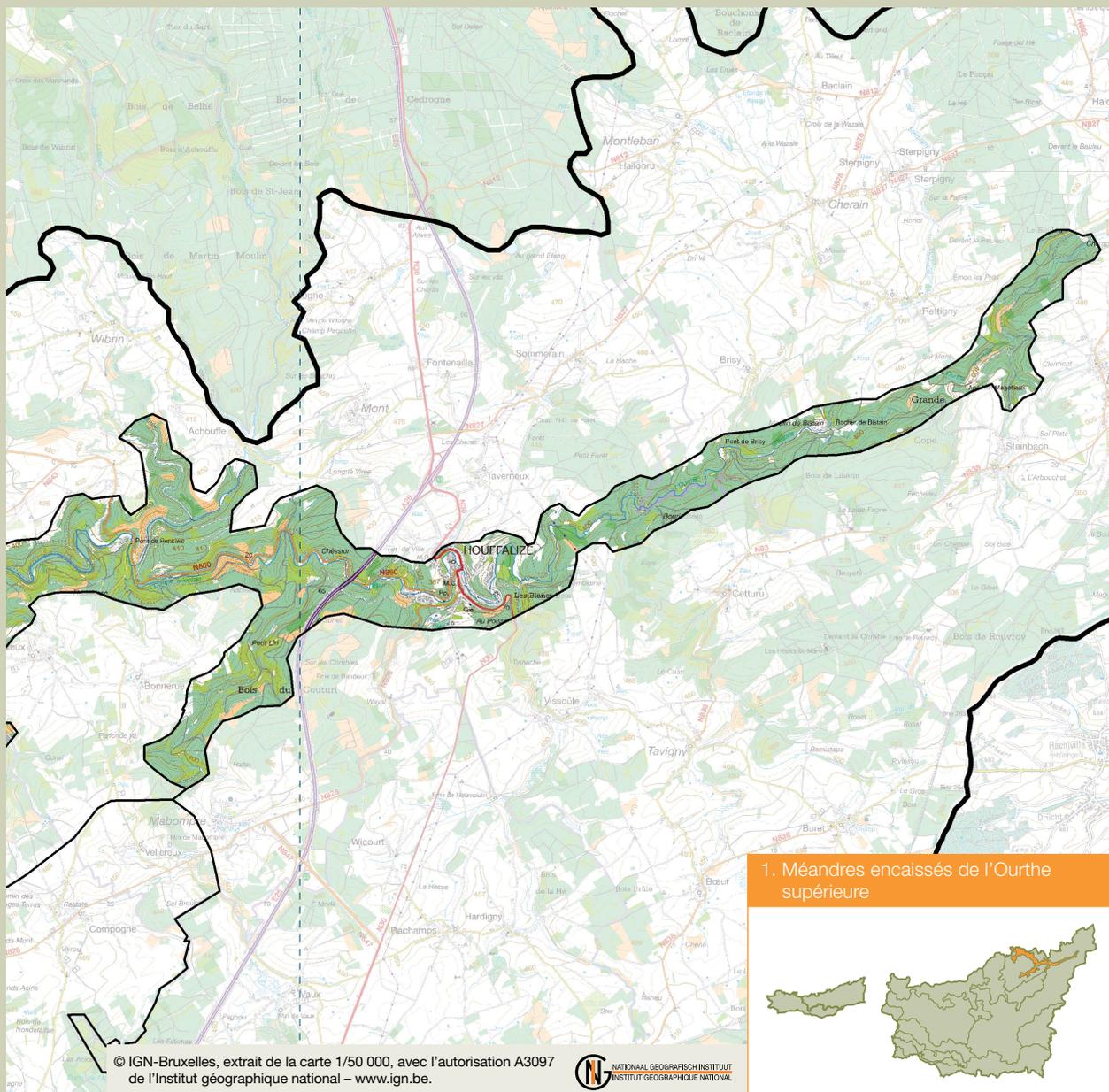
^B D'après l'Inventaire Permanent des Ressources Forestières de Wallonie (2008).

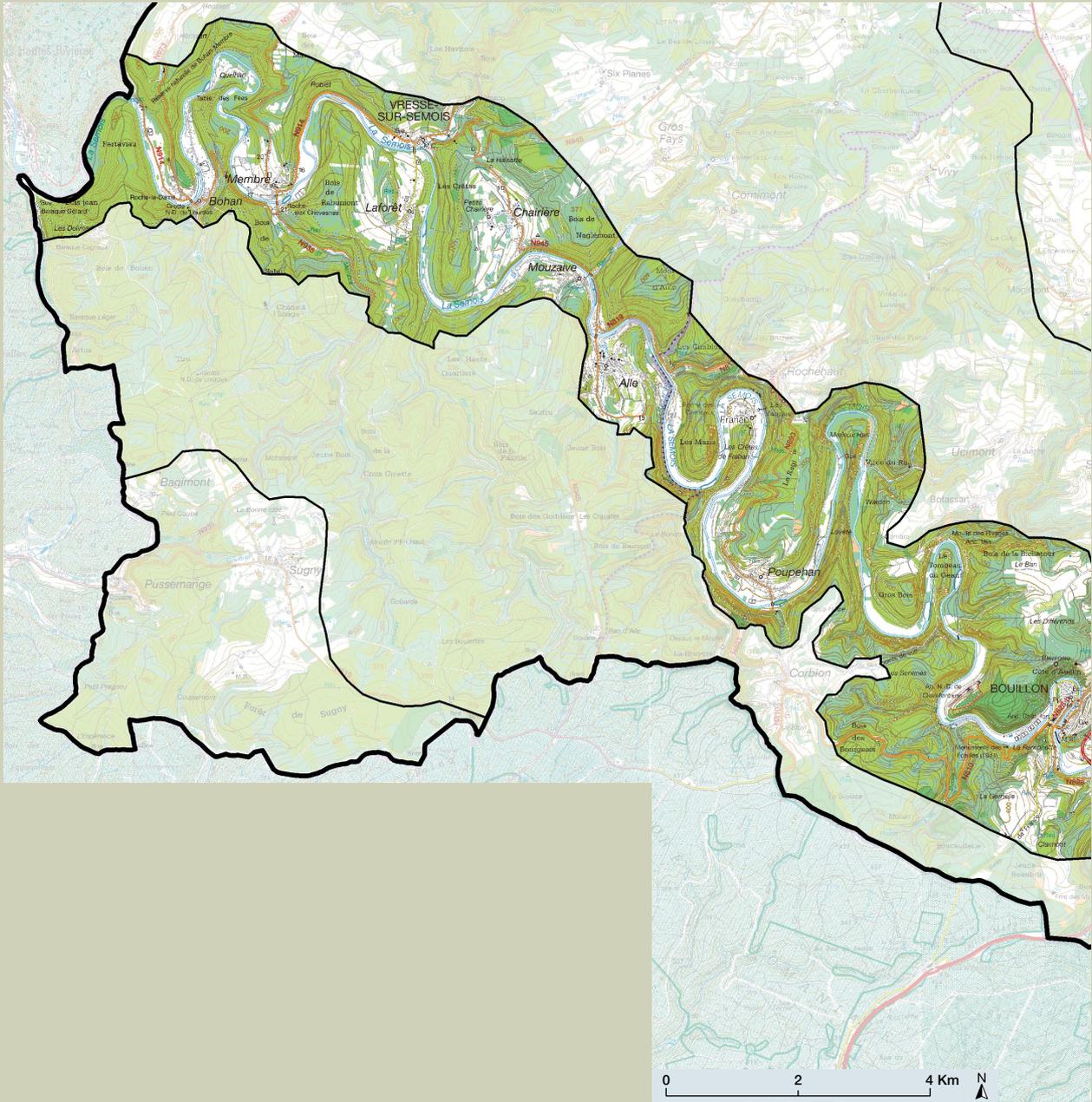
^C D'après les données de l'INS (2009).

Les sillons imposants creusés par la Semois et l'Ourthe offrent des paysages de vallées boisées profondément encaissées et aux boucles fortement marquées.

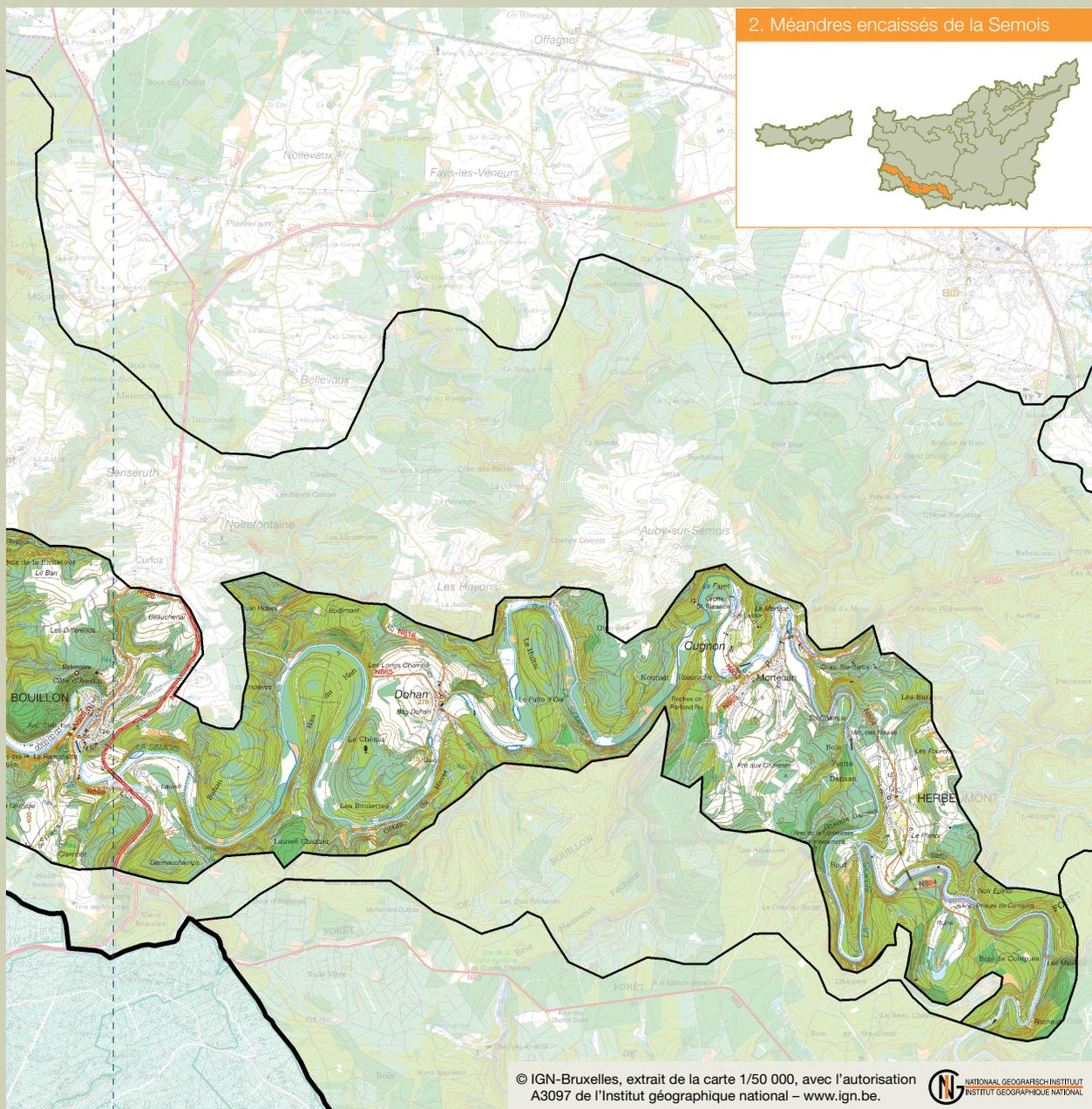
Les pentes sont occupées par des forêts, le fond des vallées par des prairies et par quelques zones habitées, lorsque la largeur du lit majeur le permet. L'encaissement de la vallée de l'Ourthe concède peu d'espaces à l'implantation d'activités humaines, à l'exception de La Roche-en-Ardenne, Maboge, Houffalize et quelques zones de loisir. La vallée de la Semois est plus évasée. Sa large plaine alluviale accueille de nombreux villages ainsi que la ville de Bouillon. Les villages présentent un bâti de type ardennais, composé de schiste et de quartzite. A l'est de la vallée de la Semois une certaine influence lorraine se fait sentir dans l'implantation des bâtiments (village-rue) et par l'usage d'un revêtement de façade. Enfin, une empreinte touristique importante et ancienne imprègne ces paysages considérés comme les plus remarquables de la Wallonie.







2. Méandres encaissés de la Semois





Dans le nord-est de l'Ardenne centrale, l'aire des Méandres encaissés de l'Ourthe supérieure englobe les vallées de cette rivière et de ses deux branches d'amont, les Ourthes occidentale et orientale. Après la réunion de ces deux dernières, l'Ourthe crée une profonde entaille sud-est – nord-ouest au travers de la plus haute ligne de crête ardennaise. L'aire des Méandres encaissés de la Semois correspond à l'étroite portion de vallée qui serpente d'est en ouest entre Conques et Bohan-sur-Semois. L'Ourthe et la Semois sont alimentées par de nombreux affluents créant autant de VALLEES ENCAISSÉES, à la topographie mouvementée visible depuis le plateau ou leurs versants.

Les quartzites et les schistes composent le sous-sol et s'observent dans les AFFLEUREMENTS ROCHEUX. L'étroitesse des vallées et la raideur de leurs versants résultent de la résistance de ces roches dures aux cours d'eau. Dans la vallée de l'Ourthe, ce socle pierreux et les fortes pentes de la vallée laissent peu de possibilités de mise en culture. Le long de la Semois, des prairies et pâtures de plaines alluviales créent des milieux ouverts offrant une transition visuelle et écologique de qualité entre la rivière et les versants boisés adjacents.

La FORÊT forme la matrice principale du paysage. Les boisements se situent plus particulièrement dans les zones à fort relief et sur les versants. Des petites parcelles de résineux au découpage géométrique s'intercalent au sein des grandes étendues de feuillus qui dominent les paysages.

Profitant des avantages de l'eau et afin de se protéger du vent, les VILLES ET VILLAGES occupent le fond des vallées plus larges. La vallée de la Semois, plus investie par l'habitat que la vallée de l'Ourthe, accueille une dizaine de villages sur les clairières défrichées de la plaine alluviale ainsi que sur les pentes douces des versants.

Bouillon, situé en bordure de plaine alluviale, est le bourg le plus important et est très fréquenté par les touristes. De nombreuses fermes-blocs anciennes composent l'habitat traditionnel. Leur apparence trapue, leur maçonnerie en schiste et leur toit recouvert d'ardoises apportent une certaine homogénéité aux vues lointaines sur les villages. L'habitat plus récent, fait de petites fermes, de maisons individuelles et d'hôtels, est tantôt jointif, tantôt structuré en blocs individuels. Divers éléments patrimoniaux enrichissent le paysage tels que les châteaux-forts à La Roche-en-Ardenne, Bouillon ou Herbeumont ou encore les moulins, abreuvoirs et séchoirs à tabac dans la vallée de la Semois.

Le TOURISME représente l'activité économique principale des deux vallées. Les infrastructures d'accueil – hôtels, campings, chalets, villages de vacances, restaurants, commerces, équipements de loisir, aménagements de points de vue et promenades balisées – tendent à se développer avec des fortunes diverses quant à leur impact visuel. Les zones de loisirs sont particulièrement nombreuses, sans pour autant nécessairement porter préjudice aux paysages.

Le dénivelé important entre le fond de vallée et le versant permet de nombreuses vues longues. Plusieurs points de vue sur les deux vallées – tels que le point de vue du Tombeau du Géant à Botassart du côté de la Semois ou encore celui du Hérou pour l'Ourthe – ont connu une mise en tourisme dès le milieu du 19^e siècle et sont toujours très fréquentés aujourd'hui.

Traits communs

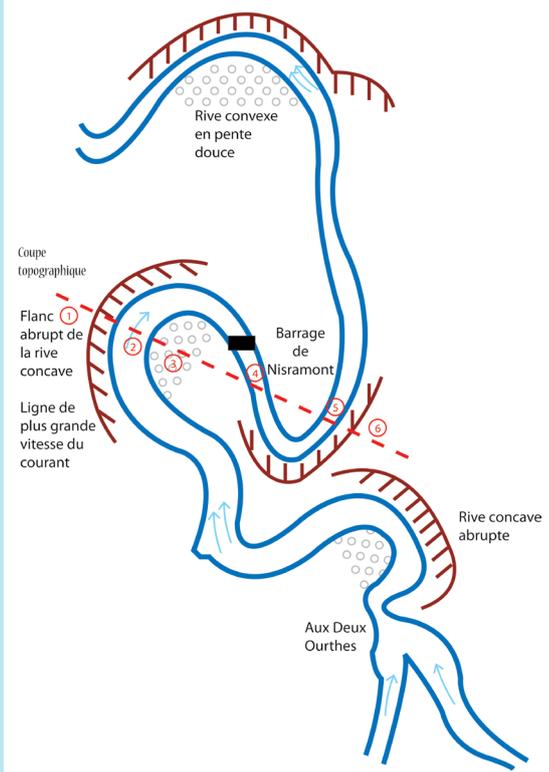


Depuis les bords du plateau, une ondulation de masses boisées sombres et compactes annonce la présence des vallées. Les multiples vallons engendrés par les affluents créent une succession de lignes de crête dévoilant des paysages fortement mouvementés.

Ci-contre, vue sur la vallée de la Semois avec le village de Dohan (Bouillon) en contrebas. Ci-dessous, vue sur la vallée de l'Ourthe depuis la route N834 aux environs de Hubermont (La Roche-en-Ardenne).

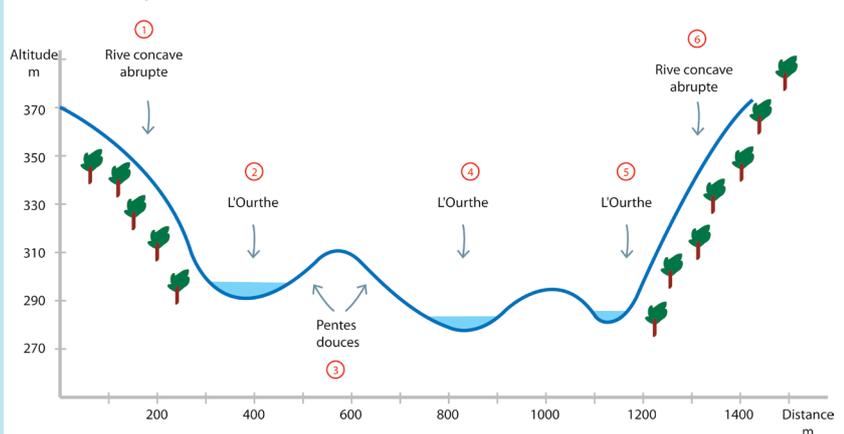


Les méandres de l'Ourthe



La Semois et l'Ourthe offrent un profil très particulier avec de nombreux méandres serrés et des flancs escarpés. Le tracé des rivières s'est développé au départ dans les terrains meubles qui recouvraient, à l'ère secondaire, la bordure de la pénéplaine post-hercynienne ardennaise. Par la suite, lors du resoulèvement de celle-ci à l'ère tertiaire, les cours d'eau se sont enfoncés sur place. L'érosion a dégagé la couverture de roches meubles et les rivières se sont incrustées dans les schistes et les quartzites. Les cours de l'Ourthe et de la Semois sont particulièrement tortueux. Ce profil est le fait du cheminement de l'eau qui, lorsqu'elle rencontre des roches trop dures, les contourne et forme des boucles. La coupe topographique montre les formes du relief d'une rive à l'autre. Sur la rive concave, lorsque le courant prend le plus de vitesse, les pentes sont plus abruptes que sur la rive convexe.

Coupe topographique schématique



Méandres encaissés

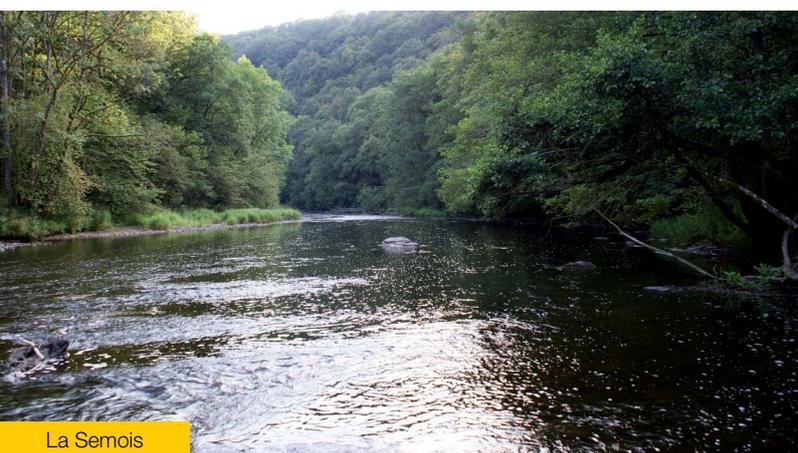


La Semois



L'Ourthe

Les versants des vallées sont densément boisés. C'est souvent la seule occupation possible sur ces pentes escarpées. Les essences feuillues qui bordent les flancs sont diversifiées. A droite, la vallée de l'Ourthe présente des parcelles géométriques de résineux (1) qui s'intercalent dans le couvert forestier feuillu. En contrebas d'un versant abrupt de la rive concave, une prairie fauchée (2) couvre la plaine alluviale.



La Semois



L'Ourthe orientale

Aux pieds de la Semois et de l'Ourthe, la vue est dominée par des espaces couloirs. La présence de franges herbeuses crée une transition entre le plan horizontal du niveau de l'eau et le plan vertical de la lisière forestière. Ces transitions confèrent une qualité visuelle et écologique aux berges.



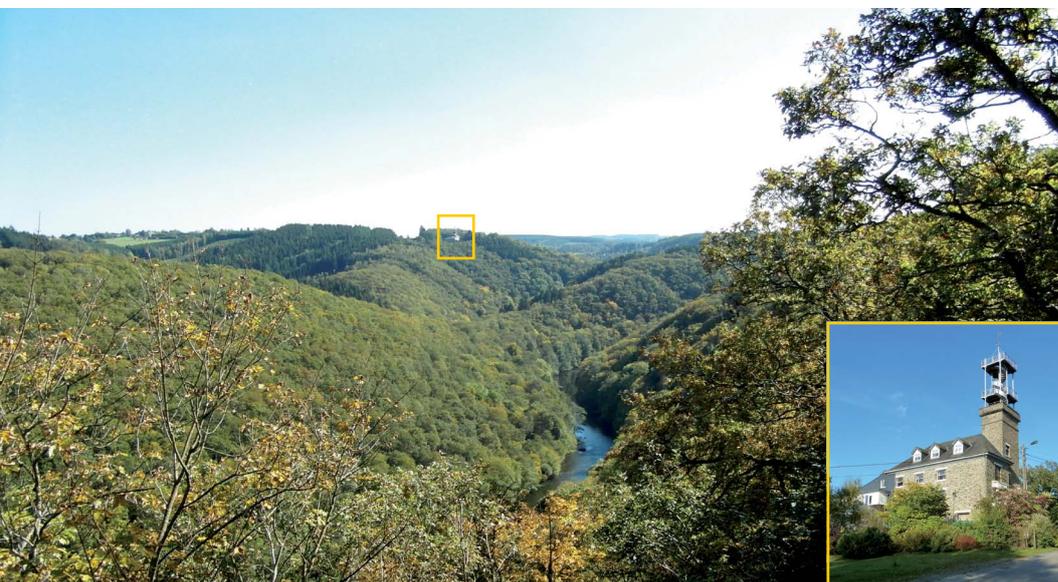
Les deux vallées se partagent la majeure partie des infrastructures touristiques de l'Ardenne centrale, en particulier les zones de camping-caravaning. A gauche, un camping a pu être installé dans un élargissement de la plaine alluviale de la vallée de l'Ourthe (La Roche-en-Ardenne). A droite, des caravanes implantées le long de la Semois sont aménagées comme des petites maisonnettes avec leur portail d'entrée et leur jardin.



De grands complexes touristiques complètent l'offre en établissements d'accueil. A gauche, le site de vacances Ol Fosse d'Outh à Houffalize est situé au bord de l'Ourthe orientale. Entouré de boisements, il est relativement peu perceptible malgré la taille conséquente de ses bâtiments. A droite, le site de Récréalle (Alle-sur-Semois) est plus exposé. Il a un impact paysager plus conséquent.



De nombreux commerces et établissements horeca, au cœur des localités, rappellent les fonctions attendues de ces vallées de la part des touristes : une nourriture de terroir, des produits issus de la forêt, des attractions ludiques et sportives... (à gauche, Vresse-sur-Semois ; à droite, La Roche-en-Ardenne, dans la vallée de l'Ourthe).



Autres manifestations de l'intense fréquentation touristique des deux vallées, de nombreux belvédères sont implantés de longue date au sommet des versants boisés. Ils permettent d'embrasser des vues spectaculaires sur les vallées et leurs méandres.

Ci-contre, le belvédère de Nadrin offre une vue sur les six boucles de l'Ourthe et est visible depuis le site du Cheslé à Bérismenil.



Méandres encaissés de l'Ourthe supérieure



L'aire des Méandres encaissés de l'Ourthe supérieure présente un relief très accidenté évoquant une chaîne de « petites montagnes ». Les dénivelés varient de 110 à 145 mètres. Le nombre de méandres visibles depuis le belvédère des Six Ourthe de Nadrin tend à décroître sous l'effet du développement de la végétation, faisant perdre deux étoiles Michelin à ce site entre 1978 et 2011.



1



2



3

Élément spécifique de l'aire, la vallée forme un Y (1), lorsque les Ourthes orientale et occidentale se rejoignent pour donner naissance à l'Ourthe. Au lieu de confluence, le lac de Nisramont (2) expose au regard sa surface plane créée par son barrage. Ce lieu très calme peut être apprécié en suivant une promenade balisée.

Le barrage de Nisramont, situé en amont de l'Ourthe, fournit l'eau potable aux communes du plateau de Bastogne et des bassins de l'Ourthe et de l'Aisne. Depuis la route N843, en tête de vallée, il s'impose dans le paysage (3). Avant sa construction, des naturalistes et paysagistes dénonçaient un risque de forte dépréciation de la qualité paysagère et écologique du site d'accueil (initialement prévu sur l'Ourthe occidentale). Aujourd'hui, il fait pourtant partie des sites incontournables de la région. Un nouveau paysage a en effet résulté de la construction de cet ouvrage d'art.

La topographie accidentée et les pentes raides créent des opportunités uniques pour appréhender les paysages. Ces lieux sont très appréciés des touristes friands d'histoire, de sensations fortes ou de vastes espaces de nature.



Le site des Crestelles, à proximité de Bérismenil, offre un point de vue exceptionnel sur la plaine alluviale étroite de l'Ourthe et une boucle particulièrement bien dessinée. En contrebas, le hameau de Maboge (flèche) s'insère dans un méandre de la rivière et se présente sous la forme d'un noyau assez serré, malgré le développement récent de résidences secondaires et d'une zone de loisirs.



Le site peut être survolé en parapente.



Au sud-ouest de Bérismenil, le site celtique du Cheslé (à gauche), classé, occupe un promontoire cerné par une boucle profonde de l'Ourthe. Son socle rocheux accueille sur la majorité de sa surface une chênaie majestueuse et quelques parcelles de résineux attestant d'un type d'exploitation forestier plus récent. Le point de vue depuis ce site (à droite) permet d'appréhender le relief accidenté de l'Ourthe et ses multiples méandres serrés.

Le plus célèbre panorama de l'Ourthe est le site classé du Hérou à Nadrin. Particulièrement apprécié par les touristes, ce point de vue offre une percée directe sur la rivière et sur le relief tourmenté engendré par son cours capricieux. Les lignes de crête latérales et la profondeur de vue permettent de profiter d'un spectacle visuel peu courant en Belgique. Classé depuis 1935, le Hérou est devenu site exceptionnel de Wallonie en 1993.

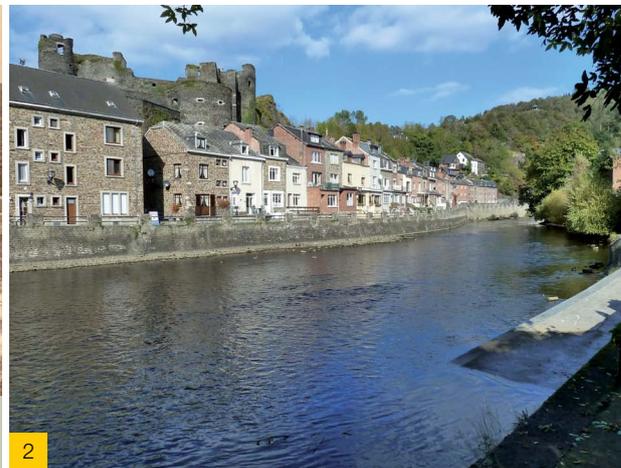
A gauche, vue sur l'Ourthe encastrée dans la vallée sinieuse. A droite, pointement rocheux caractéristique de la vallée.



La vallée est globalement peu bâtie. Elle abrite cependant dans son fond deux villes touristiques importantes : La Roche-en-Ardenne et Houffalize. Détruites en grande partie lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale, ces deux localités présentent un bâti assez récent, datant des reconstructions de l'immédiat après-guerre. Dans un souci de respect du style de la région, le schiste et la brique dominent largement les constructions.



Source : carte postale, « La Roche en Ardenne – Panorama », Ed. Nels.
© Thill-Nels / Droits SOFAM – Belgique.



La Roche-en-Ardenne, lovée dans une boucle de l'Ourthe (1), entourée de petites vallées encaissées et de reliefs rocheux, est très fréquentée par les touristes dès la seconde moitié du 19^e siècle. Son château médiéval situé sur un éperon rocheux en rive droite de la rivière constitue un monument d'attrait remarquable (2). En contrebas des ruines du château, un îlot bâti reconstruit après la guerre le long du quai de l'Ourthe témoigne des prescriptions urbanistiques de l'époque. Au cœur de la ville, quelques rues piétonnes, en escalier, épousent le relief abrupt des versants rocheux (3).



Houffalize s'est développé en bordure de l'Ourthe orientale et en partie sur le flanc de sa vallée (4). Cette implantation se perçoit en entrée de ville par un front bâti mitoyen qui descend vers la vallée. La vue est prise depuis l'éperon rocheux sur lequel le château-fort était implanté et dont il ne reste que des vestiges peu visibles.

Presque totalement détruite en 1944, comme l'illustre une carte postale de l'époque (ci-dessous), la ville présente un tissu bâti récent dans lequel ne subsistent que de rares bâtiments d'avant-guerre, telle l'église Sainte-Catherine (5).

Source : carte postale, « Houffalize – La Poste et Quartier de la Gare », Ed. Nels.
© Thill-Nels / Droits SOFAM – Belgique.



Houffalize – La Poste et Quartier de la Gare.





Méandres encaissés de la Semois



Le relief conditionne fortement le mode d'implantation des villages qui s'organisent soit dans une boucle de méandre, soit linéairement dans l'axe de la vallée. Le village de Vresse-sur-Semois présente un profil harmonieux du fait de ses gabarits et ses toits d'ardoises aux couleurs grisées. A l'avant-plan, une large plaine alluviale (1). En deuxième plan (2), le village au bâti ardennais avec en contrebas la Semois qui se devine grâce au pont à gauche de la photo (flèche). Au troisième plan, le versant en pente douce d'un vallon boisé (3).



Les pentes raides bordant la vallée et les larges boucles de la rivière ouvrent des vues exceptionnelles.

Ci-contre en haut, le point de vue du Jambon (Vresse-sur-Semois), depuis le sommet des Blanches Roches, dévoile la forêt de feuillus inscrite en réserve naturelle. Quelques parcelles de résineux occupent le fond de la vallée.



Ci-contre en bas, le point de vue du Tombeau du Géant à Botassart (Bouillon) est inscrit au Patrimoine exceptionnel de Wallonie. Le site a fait l'objet d'un programme européen de remise en valeur écologique et paysagère, menant à la suppression de parcelles enrésinées et à la restauration de prairies de fauche.



Source : carte postale, « Dohan s/Semois – Panorama pris de la roche La Chevauchée », Ed. Nels. © Thill-Nels / Droits SOFAM – Belgique.

La fermeture des paysages par des formations boisées est d'actualité dans la vallée de la Semois.

Ci-dessus, les plaines alluviales et prairies ont été progressivement colonisées par une végétation arborée spontanée comparativement au début du 20^e siècle (point de vue de la Chevauchée, Dohan, Bouillon).

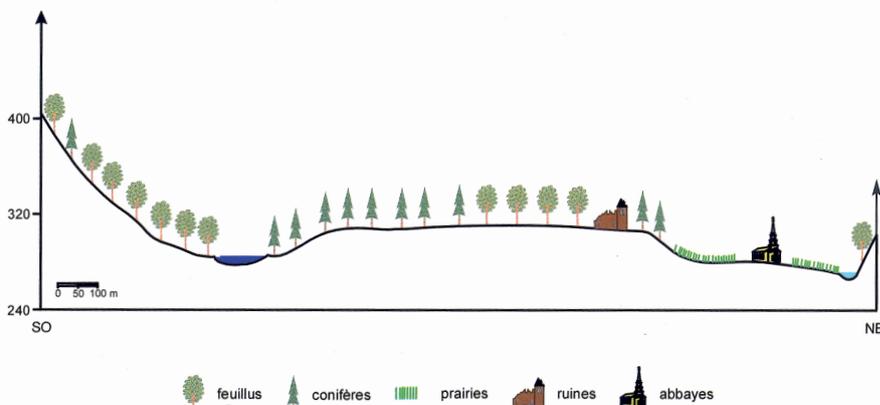
Ci-dessous, deux clichés pris à neuf ans d'intervalle montrent l'impact visuel de la suppression des pessières le long des berges dans le cadre des mesures prescrites par le Code forestier (point de vue du Mont de Zatrou, entre Cugnon et Dohan).



© Observatoire des paysages Semois – Semois.



Profil du prieuré et du méandre fossile de Conques



Source : MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE (2001). Aide à la gestion des paysages de la Semois ardennaise.

Cinq méandres abandonnés par la rivière structurent le relief de l'aire, à hauteur de Laforêt, Chairière, Alle, Dohan et Conques. Ils forment des buttes séparées des versants. L'un d'entre eux peut être observé depuis l'abbaye de Conques (à droite) sur la rive gauche de la Semois, dans la plaine alluviale en pente douce toujours occupée aujourd'hui par les étangs et les prairies humides ou marécageuses, qui existaient déjà au 18^e siècle.



Les ponts et passerelles sont des points visuels importants dans les paysages de vallée. De Bohan à Herbeumont, un peu plus de dix ponts permettent la traversée de la Semois.

A Herbeumont, le pont ferroviaire à sept arches, en brique, s'élève à trente-huit mètres au-dessus de la rivière (1). A Bohan (Vresse-sur-Semois), les vestiges de l'ancien pont routier, bombardé en 1940, surplombent toujours partiellement la Semois (2). Ci-contre, dans la même localité, un nouveau pont en béton à une seule arche a été construit après la guerre.



A proximité du noyau villageois d'Herbeumont, les ruines du château-fort (flèche) sont implantées sur un éperon rocheux qui domine la vallée. Restaurées à plusieurs reprises et classées, elles constituent un témoin historique au rôle touristique important.

Méandres encaissés



Membre



Morteihan



Herbeumont

Les villages de l'aire présentent un bâti typiquement ardennais. Des maisons en schiste apportent leurs tonalités au noyau villageois de Membre (Vresse-sur-Semois). De nombreuses fermes-blocs trapues subsistent, dont la plus ancienne d'entre elles, classée, est préservée dans le village de Morteihan (Bertrix).

Entre Herbeumont et Dohan, l'influence lorraine se fait sentir : de nombreux bâtiments sont recouverts d'enduit ou de crépi et l'implantation jointive de l'habitat prend les caractéristiques du village-rue (Herbeumont).



1

Implantée au centre de l'aire, l'entité urbaine de Bouillon présente une physionomie qui contraste avec celle des autres villages. Le bâti, d'une grande homogénéité classique et néoclassique, tranche par la blancheur que lui confèrent les façades enduites. Une ambiance touristique anime les berges et les ruelles de la ville par la présence d'embarcadères pour pédalos et kayaks ou encore d'hôtels et devantures de commerces (1). Le site du château-fort (2 et 3) d'origine médiévale, témoigne de l'ancienne fonction défensive de la cité et joue un rôle majeur dans son attrait.



2



3



L'importance du tourisme pour la ville de Bouillon a joué un rôle essentiel dans la préservation du cadre urbain, qui a peu évolué depuis les années 1950, comme en atteste la carte postale ci-contre (vue depuis le site du château). La volonté d'améliorer la qualité du cadre urbain a pourtant conduit à réaménager le site des anciennes usines Delvica (1) en espace public, mettant notamment en valeur les bâtiments classés du couvent des Sépulchrines (2).

Source : carte postale, « Bouillon – Vue prise depuis l'esplanade du château », Ed. Nels.
© Thill-Nels / Droits SOFAM – Belgique.



190. Rochehaut-Frahan-s/Semois Les Plantations

La culture du tabac a été implantée dans la vallée en aval de Dohan au milieu du 19^e siècle, profitant du climat doux, de l'air humide et de la terre acide, légère et exempte de calcaire du fond de la vallée. En déclin depuis 1945 et devenue aujourd'hui marginale, cette culture est principalement rappelée par les nombreux séchoirs à tabac localisés au sein des villages et dans la plaine alluviale. Ces bâtiments aux poutres en bois et claires-voies et au toit couleur rouille servent aujourd'hui d'entrepôts.

A gauche, un champ de tabac à Frahan (Bouillon) au milieu du 20^e siècle ; ci-dessous, des séchoirs à tabac dans le village de Laforêt et dans une prairie le long de la Semois près de Membre (Vresse-sur-Semois).

Source : carte postale, « Rochehaut-Frahan-s/Semois – Les plantations », Ed. Albert.



Constats et enjeux

- ▶ Les vallées encaissées offrent des vues de grande qualité, tant depuis leur plaine alluviale que du haut de leurs versants. Une gestion spécifique est toutefois nécessaire pour empêcher la fermeture des points de vue par les boisements.
- ▶ Une certaine pression autour des villes et villages se fait sentir, via notamment la mise en œuvre de Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) et l'implantation de maisons sur des crêtes. Ces développements menacent la cohérence des paysages des localités et la préservation des ouvertures paysagères sur les vallées.
- ▶ Les paysages de vallée sont attractifs du point de vue touristique. La préservation de la qualité paysagère des lieux impose de limiter l'impact visuel des campings en fond de vallée, mais aussi des enseignes commerciales qui se multiplient de façon parfois chaotique au centre des localités.
- ▶ Dans les aires des Méandres encaissés de la Semois, quelques vestiges de la culture du tabac subsistent. Témoins d'une activité autrefois importante, leur préservation participe à l'identité des localités.

Objectifs paysagers

1. Entretenir et valoriser les points de vue sur les méandres et maintenir ouverts certains fonds de vallées plus exposés au regard. Assurer des ouvertures visuelles sur les vallées.	GESTION
2. Traiter paysagèrement certains massifs forestiers là où c'est justifié (versants de vallées).	GESTION
3. Assurer le respect des caractéristiques architecturales du bâti villageois traditionnel (volumétrie, texture et teinte), y compris dans le type d'implantation.	GESTION-AMÉNAGEMENT
4. Accompagner et maîtriser le développement du tourisme dans le respect des caractéristiques paysagères des vallées.	GESTION-AMÉNAGEMENT
5. Protéger et restaurer les séchoirs à tabac les plus représentatifs de cette activité agricole.	PROTECTION

Pistes d'action

- ▶ Assurer la diffusion des études réalisées en matière paysagère par le Parc naturel des Deux Ourthes et le contrat de rivière Semois – Semoy.
- ▶ Définir une stratégie de gestion paysagère des plaines alluviales permettant leur ouverture, notamment via les mesures agro-environnementales (fauchage par les agriculteurs, encouragement des herbages, suppression des monocultures de résineux). Proposer un soutien technique pour la mise en œuvre d'une gestion paysagère de la forêt publique et privée dans les zones exposées visuellement.
- ▶ Encourager, pour les nouvelles et anciennes implantations touristiques, une intégration judicieuse dans le paysage via un accompagnement végétal et le choix des matériaux de construction et des gabarits les plus identitaires. Conserver un lien entre les zones d'habitat et les zones de loisirs.
- ▶ Inciter les acteurs à élaborer et éditer des guides de bonnes pratiques d'insertion paysagère d'activités touristiques.
- ▶ Sensibiliser les développeurs et exploitants d'activités touristiques à la prise en compte de ces prescriptions pour le développement d'un tourisme de qualité.